

Comite de quartier Montesson La Borde

Compte rendu réunion du 15/10/2002

Destinataires: Les membres du comité

Copie : M. Bel
Les Maire-Adjointes
Les présidents des comités de quartier du Centre et des Rabaux

Membres présents :
M. Batmale, M. Bruchet, M. Carrara, Mme Chapeau, M. Schroeder, M. Fournier, M. Gidouin,
Mme Pardailhé, M. Skoda , Mme Spirckel

Membre représenté : M. Bachelet .

Membres absents : Mme Faucher, M. Fichet, M. Lerouge, M. Leclercq

Invités : Major Le Tourbet : commissariat de police du Vésinet

Ordre du jour : Réglementation et signalisation routière

Déclaration de Mme Sandrine Chapeau :

Compte tenu d'une nouvelle affectation, ne dispose plus du temps nécessaire pour assurer la charge de tous les dossiers et souhaite déléguer des missions.

Exposé des membres du comité des difficultés rencontrées dans le quartier sur :

Les stationnements interdits.

Les vitesses excessives sur certains axes, en particulier dans la rue Montgolfier.

Stationnements interdits et gênants :

Le comité considère que la verbalisation des contrevenants reste la seule solution pour faire respecter les règles.

Malgré la présence d'un policier à proximité du véhicule en infraction, il n'y a pas verbalisation du contrevenant.

Le major fait remarquer que la verbalisation dépend du policier.

Le comité insiste pour que la police municipale intervienne, en particulier sur les stationnements gênants qui empêchent la libre circulation sur les trottoirs.

Le major fait remarquer que dans certaines communes, il y a des agents spécifiquement désignés au stationnement.

Pour sensibiliser la police municipale à ce problème, le comité du centre a créé un mémo d'observation de la circulation.

Question:

Pourquoi deux policiers municipaux à la sortie de l'école Ferdinand Buisson, alors que des besoins existent ailleurs.

Pendant que l'un fait la circulation, l'autre pourrait verbaliser les stationnements gênants.

Comite de quartier Montesson La Borde

Compte rendu réunion du 15/10/2002

Non respect des limitations de vitesse :

Les membres du comité souhaitent la mise en place de contrôles de vitesse.

Le major fait remarquer que les contrôle peuvent être fait sur demande, mais que l'expérience montre peu d'infraction sur ce type d'axe.

Le SIVOM des 4 communes a équipé le commissariat d'un radar qui lui aussi demande des ressources pour être mis en place.

Il est décidé qu'un contrôle de vitesse sera mis en place rue Montgolfier entre 6h/ 8h ou 21h/23h

Le major fait remarquer que les effectifs de police du commissariat du Vésinet sont passés de 120 à 77 et qu'en conséquence il faut prioriser les affaires.

Suivi des points en cours :

1/ RD 121 : stationnement pour desserte de la boulangerie.

Pour permettre des stationnements mi-chaussée, mi-trottoir entre l'avenue Auber et la rue Mithouard, la chaussée a été réduite de 8m à 7 m.

Les inconvénients suivants apparaissent :

La bande blanche discontinue de réduction de la chaussée est considérée comme délimitant une piste cyclable.

Des cyclistes et des rollers empruntent cette « piste » en sens inverse de la circulation.

Proposition :

Signaliser cet arrêt autorisé aux deux extrémités du trottoir.

Mettre en place un panneau « Arrêt autorisé sur trottoir »

2/ Les jeunes de Montesson La Borde.

Il est porté à la connaissance du comité d'une pétition en cours concernant la mise à disposition d'un terrain pour les jeunes.

Cette pétition fait suite à une intervention de la police municipale et de la police nationale pour déloger un groupe de jeunes jouant au ballon sur le plateau d'évolution de F. Buisson .

Proposition :

Organiser une rencontre avec les jeunes concernés pour définir les besoins et recenser les terrains possibles.

3/ Les panneaux chiens interdits sur parc Ferdinand Buisson.

Action du comité auprès des services municipaux pour rétablir ces panneaux.

Comite de quartier Montesson La Borde

Compte rendu réunion du 15/10/2002

Questions diverses :

Sortie parking carrefour sur le chemin de l'espérance.

La sortie du parking en prolongement du chemin de l'espérance est prioritaire.

L'intersection de la voie reliant le chemin de la remise-du-loup avec le chemin de l'espérance ne permet pas une bonne visibilité des voitures qui sortent du parking.

Proposition : Décaler l'intersection pour laisser plus de visibilité sur la sortie du parking.

Aménagement de l'intersection route de Sartrouville /rue du 11 novembre.

Depuis la fermeture du chemin du Mont Royal , la densité de circulation s'est accrue sur ces deux axes et , il est devenu très dangereux de s'engager sur la route de Sartrouville lorsqu'on vient de la rue du 11 Novembre.

Proposition : Prévoir l'aménagement d'un rond point à ce niveau.

Questions en cours des précédents comités.

Proposition de faire un poste de police dans la maison à l'angle de l'Av G Péri et la rue Dunant.

Parc départemental : Abris pour le soleil ou la pluie et jeux pour les tous petits.

**PROCHAINE RÉUNION AVEC LA POLICE NATIONALE
ET MONSIEUR LE MAIRE SUR LA SÉCURITÉ DU QUARTIER
(Date à déterminer avec Monsieur le Maire).**